

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**4<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2010**

**Séance du 25 juin 2010**

CG 10/4<sup>ème</sup>/III-07

**ABBAYE DE BELLEPERCHE**

—  
Une opportunité d'enrichissement pour le musée des arts de la table s'est présentée en 2009 par l'acquisition d'une collection de niveau international, et trouve à présent sa concrétisation grâce à un partenariat de mécénat bancaire et associatif, et à la générosité du propriétaire de la collection.

**LA COLLECTION VALFRÉ**

Constituée dans les années 1980 à 2000 par M. Patrice Valfré, résidant en région parisienne, la collection qui porte son nom est formée d'environ 490 objets essentiellement d'origine chinoise, relatifs au thé, à sa commercialisation, à l'histoire de sa préparation et de sa consommation depuis le Moyen Age. Elle permet, par sa richesse en pièces très rares, l'illustration de l'invention et du développement de la théière, l'évocation de la culture chinoise du thé, de l'essor de cette boisson en Europe, de la créativité des potiers, et des contacts commerciaux et industriels entre l'Europe et la Chine du XVI<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup>.

Il s'agit de la plus importante collection privée de ce genre en Europe. Elle n'a d'équivalent que dans les grands musées chinois (Taïwan, Pékin) et est connue des spécialistes et des historiens d'Extrême-Orient. Son principal intérêt est de renfermer 238 objets provenant de Yixing, capitale chinoise de la poterie, datés du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, dont un groupe exceptionnel d'époque Ming (1368-1644), sans équivalent en Occident.

Les poteries de Yixing, qui connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt dans le monde entier, sont toujours des pièces artisanales à l'inverse de la porcelaine industrialisée. La présence de ce véritable trésor culturel placera le musée des arts de la table de Belleperche au premier rang des grands musées en ce domaine. Non seulement il y aura là matière à découverte pour un très large public de plus en plus amateur de

thé, mais aussi un outil de communication institutionnelle vis-à-vis de la Chine, dont peuvent profiter le Tarn-et-Garonne et toute la région.

## **I – MECENAT DU CREDIT AGRICOLE**

Cette collection privée, dont la valeur réelle est estimée autour de 200 000 €, est proposée à la vente pour 100.000 euros, M. Valfré souhaitant la voir demeurer en France dans son intégralité pour être mise à la disposition du public et du monde scientifique. Un mécénat a été recherché par notre collectivité. La Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne, fondée en 1866 et dont les buts sont l'étude, la préservation et l'enrichissement du patrimoine de notre département, s'est faite porteuse du projet et a sensibilisé le Crédit Agricole par le biais de la caisse locale de Castelsarrasin-Saint-Nicolas-de-la-Grave.

La fondation nationale du Crédit Agricole « Pays de France », qui finance de nombreuses actions de mécénat en faveur du patrimoine et des musées français, a donné son accord au financement de 62,5 % de la somme par le Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées et par la caisse locale Pays de Cadillac. Ce mécénat exceptionnel sera versé à la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne qui procédera à l'acquisition d'une partie de la collection, en l'occurrence les 238 grès de Yixing, et la déposera au musée des arts de la table. Une convention de dépôt à très long terme sera signée avec l'association.

## **II – ACQUISITION**

Je vous propose de ratifier, au titre de 2010, un crédit de 33 000 € sur l'article 216 sous-fonction 312, pour l'acquisition des 37,5 % restants de la collection Valfré, comprenant plus de 250 objets de métal, porcelaine, grès, faïence et fonte, d'origine chinoise, japonaise et européenne, datés entre les VII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, pour la plupart rares et précieux.

## **III – DONATION**

M. Patrice Valfré a exprimé sa volonté de compléter l'acquisition par une donation complémentaire composée comme suit :

- un ensemble archéologique de tessons de grès de Yixing d'époque Ming (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) pour l'essentiel, provenant de Nankin.
- 6 jarres à thé à reliefs, dont trois monumentales
- 2 tableaux et 10 documents sur papier
- une bibliothèque spécialisée
- des outils de potiers de Yixing, un échantillonnage de terre de Yixing

- le moule et un tirage de la théière spécialement réalisée en 2001 pour une exposition d'une partie de la collection aux musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles
- environ 200 prototypes et échantillons de théières contemporaines mises au point en Chine entre 1997 et 2005, en porcelaine, grès, terre, faïence, os sculpté et cuivre émaillé

Cette donation fera l'objet d'un acte notarié, qui sera signé au mois de septembre prochain, de même que la convention de dépôt de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne, lors d'une cérémonie de remise de la collection à l'abbaye de Belleperche.

Je vous prie de bien vouloir délibérer au titre de l'acquisition d'une partie de la collection Valfré.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

### *Mécénat du Crédit Agricole*

- Prend acte de la mise en vente de la collection Valfré au prix exceptionnel de 100 000 €, et que la Fondation nationale du Crédit Agricole « Pays de France » a donné son accord, dans le cadre d'un mécénat privé, au financement de 62,5 % de la valeur de la collection par le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et par la caisse locale Pays de Cadillac ;
- Précise que ce mécénat privé sera versé à la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne qui procédera à l'acquisition d'une partie de cette collection (notamment 238 grès de Yixing) et la déposera au musée des « arts de la table » de l'Abbaye de Belleperche. Une convention de dépôt à très long terme sera signée avec l'association ;

- Donne délégation à la Commission Permanente pour approuver les termes de la convention de dépôt ;

### *Acquisition*

- Décide l'acquisition par le Conseil Général des 37,5 % restants de la collection Valfré pour un montant de 33 000 € ;
- Ratifie à cet effet l'inscription du crédit correspondant à l'article 216 sous-fonction 312 du budget départemental ;

### *Donation*

- Accepte l'offre de donation complémentaire de Monsieur Valfré telle que présentée et autorise, à ce titre, M. le Président à signer l'acte notarié de donation étant précisé que le département prendra en charge les frais d'acte.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,